



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 26/11/2022

### **Objectif JOP2024 : l'Etat et les collectivités des Hauts-de-Seine s'engagent en faveur de l'inclusion des parasportifs**

**Le préfet Laurent Hottiaux, le président du conseil départemental Georges Siffredi et le représentant de Jacques Kossowski, président de l'association des maires des Hauts-de-Seine ont signé une charte d'engagements pour initier une dynamique forte dans les Hauts-de-Seine et permettre une pratique sportive de tous, dans un club de proximité.**

A l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette charte stipule que l'ensemble des acteurs locaux travailleront ensemble afin d'impulser une politique sportive en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH) dans les Hauts-de-Seine.

Portée par le comité départemental olympique et sportif (CDOS), le comité départemental handisport (CDH92) et le comité départemental du sport adapté (CDSA92), tous les acteurs du mouvement sportif et les acteurs publics sont encouragés à rejoindre cette dynamique collective.

Une évaluation des engagements de la charte sera réalisée en 2024 pour rendre compte de l'impulsion de la politique sportive pour tous et du respect des engagements pris par les acteurs signataires.

Cinq engagements principaux sont pris :

- informer, sensibiliser et communiquer sur les pratiques sportives dédiées aux personnes en situation de handicap ;
- intégrer le réseau local d'acteurs pour orienter et accompagner les parasportifs et favoriser une offre de proximité ;
- former et accompagner les acteurs du territoire à l'inclusion et à la prise en charge des parasportifs ;
- développer et mieux faire connaître l'offre parasportive ;
- assurer une pratique sportive adaptée, sécurisée et accessible.

Dans les Hauts-de-Seine, seulement 2,9% des PSH pratiquent une activité sportive. 2,8% des associations sportives sont identifiées comme accueillant des PSH.

*« La charte des engagements en faveur de l'inclusion des parasportifs s'inscrit pleinement dans la dynamique territoriale souhaitée et appelée de tous, Etat, Collectivités territoriales et mouvement sportif, et constituera un héritage fort pour les Hauts-de-Seine et la génération 2024. »* Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine

Contact : Service départemental de la communication interministérielle  
01.40.97.20.00 / [pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr)